

Défendre l'équilibre urbain de Chennevières, telle est notre boussole !

Depuis que notre majorité municipale a été élue, que ce soit en 2014 ou en 2020, nous avons toujours eu comme objectif de défendre et protéger le cadre de vie de Chennevières. C'est avec cette vision que nous avons adopté dès 2014 un Plan Local d'Urbanisme très protecteur afin de limiter la densification de la ville voulue par l'Etat, de respecter son caractère pavillonnaire et en limitant notamment la constructibilité dans les secteurs sensibles de notre ville comme dans les Coteaux ou les Bords de Marne.

Contrairement à ce que nous pouvons lire ou entendre, il n'y a pas à Chennevières une « bétonnisation » de la ville. L'urbanisation est raisonnée et les nombreux espaces verts sont préservés.

Toutefois, il faut avoir à l'esprit que les 40 hectares de foncier disponibles à Chennevières suscitent la convoitise et sont vus comme des opportunités notamment de la part de l'Etat qui ne cesse de vouloir densifier la première couronne. A cela, il faut ajouter la révision des nouveaux documents d'urbanisme, que sont le Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole (SCoT) ou encore le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France Environnemental, qui imposent la construction de logements pour accueillir les nombreux franciliens qui viennent dans notre région.

Sachez que nous sommes l'une des seules collectivités en Ile-de-France à avoir apporté une réponse au SCoT ainsi qu'au SDRIF-E, afin de défendre nos intérêts. Bien évidemment, nous ne nions pas le fait qu'il y a nécessité de construire des logements, car nous sommes tous concernés par cette question. Mais nous ne le ferons pas à n'importe quel prix, à savoir sans transport en commun et en protégeant notre cadre de vie !

Comptez sur nous pour continuer à nous battre pour préserver notre identité !